

Série de séminaires Au TOP avec les Swiss GAAP RPC

RPC Compact (certification optionnelle)
02.05., 17.05., 11.06., 27.08., 20.09.2019

RPC Intensif (recommandations spécifiques
à la branche et thèmes d'actualité)
06.11., 13.11., 05.12.2019

- Possibilité d'inscription à une ou plusieurs journées de séminaire ou à l'ensemble de la série
- Lors des séminaires «RPC Compact», vous acquérez 5 jours durant les bases et connaissances requises pour établir des états financiers selon les Swiss GAAP RPC, les comprendre ou les auditer
- Le bloc «RPC Intensif» est consacré aux recommandations professionnelles spécifiques à la branche et aux thèmes d'actualité

Nouveau cycle
de séminaires



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public cible

Ce programme s'adresse à toutes les personnes qui appliquent les Swiss GAAP RPC pour l'établissement des états financiers, notamment:

- Directeurs financiers ou administratifs et collaborateurs du service financier d'entités appliquant les Swiss GAAP RPC ou susceptibles de les appliquer
- Experts-réviseurs agréés, réviseurs agréés

Objectifs

Ce programme permettra aux participants d'acquérir les connaissances approfondies nécessaires pour appliquer, vérifier et interpréter les comptes annuels individuels et consolidés établis selon les Swiss GAAP RPC. Le cours est orienté sur la pratique.

Méthode

La formation est orientée vers la pratique. Tous les thèmes traités sont illustrés par des exemples pratiques traités individuellement et par groupe durant les cours.

A la fin de chaque journée un quizz (avec solution) est distribué; il permet de contrôler ses connaissances sur les éléments clés qui ont été traités (RPC Compact).

A la fin de la formation, un cas complet d'établissement des comptes selon les RPC est proposé et solutionné individuellement, étape par étape, sous la conduite d'un professionnel (RPC Compact)

Certification (optionnelle)

Le fait de suivre tous les séminaires de RPC Compact vous permet de vous soumettre à un examen. La réussite à l'examen est sanctionnée par la remise du certificat «Expert certifié en comptabilité Swiss GAAP RPC/Certified expert for Swiss GAAP FER accounting». Si vous suivez seulement une partie de cette série de séminaires, vous recevrez une attestation de suivi de cours. Ce cycle est pris en compte au titre de la formation continue obligatoire des membres d'EXPERTsuisse conformément aux directives concernant la formation continue.

Durée des cours

RPC Compact comprend 5 séminaires (5 journées entières).

RPC Intensif comprend 3 séminaires (deux journées et demie).

Toutes les journées de cours de la série de séminaires Swiss GAAP RPC peuvent être réservées à titre isolé et indépendamment les unes des autres.

Responsables du programme

Vincent Dousse, Licencié HEC, Membre de la Commission Swiss GAAP RPC, Professeur à la HEIG-VD, Chargé de cours HEC Lausanne, Doxior SA, Aubonne

Yves Darbellay, Expert-comptable diplômé, Directeur général – Associé FIDAG SA, Membre de la Commission d'audit EXPERTsuisse, Chargé de cours HEC, Lausanne

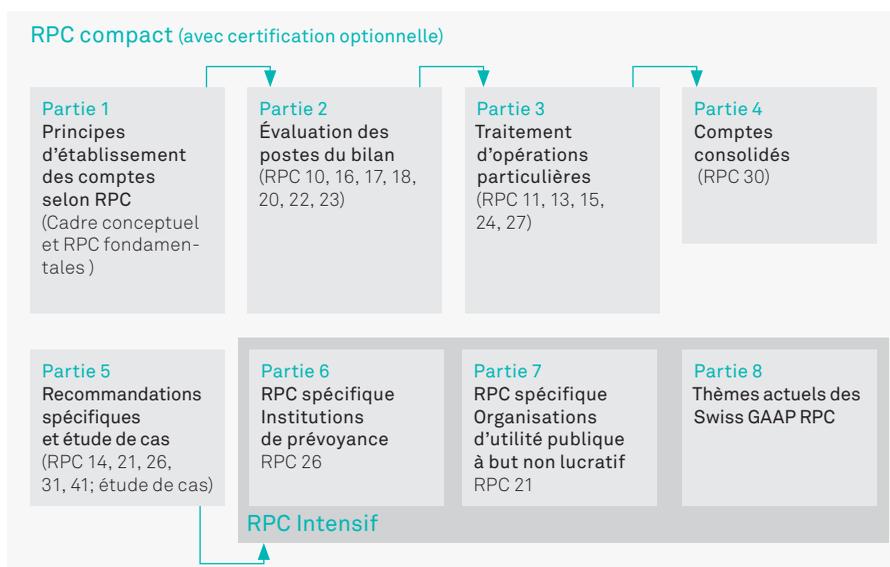
Conférenciers

Yves Darbellay, (voir ci-contre)

Vincent Dousse, (voir ci-contre)

A définir

Cycle de séminaires «Au top avec les Swiss GAAP RPC»



Programme

02.05.2019 RPC Compact	Principes d'établissement et de présentation des comptes selon RPC <ul style="list-style-type: none"> Principes fondamentaux des RPC (Cadre conceptuel) Principes de présentation des comptes Tableau de flux de trésorerie Tableau des capitaux propres Contenu de l'annexe
17.05.2019 RPC Compact	Evaluation des postes du bilan <ul style="list-style-type: none"> Titres de l'actif circulant Stock et contrats de construction Immobilisations corporelles Immobilisations incorporelles Dettes et provisions
11.06.2019 RPC Compact	Traitement d'opérations particulières <ul style="list-style-type: none"> Leasing Opérations de change Couverture des risques par des instruments financiers dérivés Transactions avec des actionnaires Impôts différés
27.08.2019 RPC Compact	Etablissement des comptes consolidés selon RPC <ul style="list-style-type: none"> Principes et méthodes de consolidation 1^e consolidation et traitement du goodwill Conversion des états financiers des filiales libellés en devises Tableau de flux de trésorerie consolidé
20.09.2019 RPC Compact	Eléments clés des recommandations spécifiques et étude de cas <ul style="list-style-type: none"> Recommandations spécifiques (RPC 14, 21, 26, 31, 41), 4 périodes Etude de cas (4 périodes)
06.11.2019 RPC Intensif	Thèmes actuels des Swiss GAAP RPC
13.11.2019 RPC Intensif	Recommandations professionnelles spécifiques à la branche <ul style="list-style-type: none"> RPC 21 – Organisations d'utilité publique à but non lucratif
05.12.2019 (après-midi) RPC Intensif	Recommandations professionnelles spécifiques à la branche <ul style="list-style-type: none"> RPC 26 – Institutions de prévoyance

Dates

02.05.2019, 17.05.2019, 11.06.2019,
27.08.2019, 20.09.2019, 06.11.2019,
13.11.2019, 05.12.2019 (après-midi)

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire (RPC compact) (journée entière)

CHF 600.– par journée, soit CHF 3000
pour les 5 jours de formation (membre
et non-membre)

Prix du séminaire (RPC Intensif) (journée entière)

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Prix du séminaire (RPC Intensif) (demi-journée)

CHF 410.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris (journée entière)

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Sont compris (demi-journée)

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera compensée à raison de respectivement 8 heures pour une journée entière et 4 heures pour une demi-journée par EXPERTsuisse.

Examen volontaire Swiss GAAP RPC

En cas d'inscription à l'entier du bloc RPC Compact, nous donnons la possibilité de s'inscrire à un examen volontaire.

Les détails seront communiqués ultérieurement

Prix: CHF 800

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
 Collaborateur spécialisé ou expert
membre individuel d'EXPERTsuisse

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société

Rue

Complément sur la société

NPA/Ville

Rue

Téléphone privé

NPA/Ville

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant la date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Série de séminaires Au TOP avec les Swiss GAAP RPC

RPC Compact

- 02.05.2019, (Lausanne journée entière)
 17.05.2019, (Lausanne journée entière)
 11.06.2019, (Lausanne journée entière)
 27.08.2019, (Lausanne journée entière)
 20.09.2019, (Lausanne journée entière)

RPC Intensif

- 06.11.2019, Lausanne (journée entière)
 13.11.2019, Lausanne (journée entière)
 05.12.2019, Lausanne (après-midi)

- Examen volontaire Swiss GAAP RPC

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.